

Bruxelles, le 14 avril 2011

La Commission lance une consultation sur la future stratégie de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)

Bruxelles, 14 avril – La Commission européenne lance aujourd'hui une consultation publique sur la future stratégie de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT), à la suite du succès de sa phase initiale. Les résultats de cette consultation aideront à élaborer le «programme stratégique d'innovation» pour l'EIT, que la Commission présentera d'ici la fin de l'année. Le programme définira les principales priorités de l'Institut jusqu'en 2020, et notamment sa mission, ses objectifs, son financement et ses futurs domaines d'intervention. M^{me} Androulla Vassiliou, commissaire chargée de l'éducation, de la culture, du multilinguisme et de la jeunesse, également responsable de l'EIT, lancera cette consultation lors d'une conférence à Budapest.

«Avec l'Institut européen d'innovation et de technologie, nous sommes à l'avant-poste d'une nouvelle collaboration entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises. La Commission tient à entendre les opinions de ses partenaires avant d'élaborer sa proposition de stratégie pour l'avenir. L'objectif est de s'appuyer sur les enseignements tirés de la première phase de fonctionnement de l'EIT et de préparer la voie pour son développement. L'Institut a le potentiel pour devenir un puissant moteur de l'innovation et de l'entrepreneuriat en Europe» a déclaré la commissaire.

L'EIT possède un siège administratif (à Budapest), mais fonctionne à partir de seize centres répartis dans toute l'Europe, de Barcelone à Stockholm, sur la base de partenariats transnationaux publics-privés appelés «communautés de la connaissance et de l'innovation» ou «CCI». Les «CCI» réunissent des établissements d'enseignement supérieur, des centres de recherche et des entreprises caractérisés par leur niveau d'excellence. À ce jour, trois CCI ont été créées: InnoEnergy, dans le domaine de l'énergie durable, Climate, dans celui du changement climatique, et EIT ICTLabs, qui traite des questions relatives à la société de l'information et de la communication.

La consultation s'inscrit dans un débat plus large sur l'avenir du financement de la recherche et de l'innovation dans l'Union européenne (UE) (voir le Livre vert de la Commission [«Quand les défis deviennent des chances: vers un cadre stratégique commun pour le financement de la recherche et de l'innovation dans l'UE»](#), du 9 février 2011).

Prochaines étapes

[La consultation](#) démarre le 14 avril. La date limite pour l'envoi des commentaires par les parties intéressées est le 30 juin. Sur la base des résultats de cette consultation, d'une évaluation indépendante et d'une proposition de l'EIT, la Commission présentera le programme stratégique d'innovation d'ici décembre 2011.

Contexte

L'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT) est un organe autonome de l'UE qui vise à produire des innovations de premier plan à l'échelle mondiale, en recourant au concept novateur des communautés de la connaissance et de l'innovation. Pour la période 2007-2013, 309 millions d'euros ont été alloués à l'EIT sur le budget de l'UE. Les directeurs des CCI ont récemment signé des accords de partenariat avec l'EIT pour une période de sept ans. Ces accords prévoient pour chaque CCI une subvention initiale d'un montant maximal de 10 millions d'euros, qui atteindra en moyenne 20 millions d'euros l'année suivante. Les CCI peuvent désormais mettre en place des programmes d'enseignement de niveaux master et doctorat accompagnés du label «EIT», développer des projets de recherche et aider à mettre sur pied de nouvelles entreprises. La CCI InnoEnergy prévoit, à elle seule, de former quelque 2 000 étudiants et professionnels en milieu de carrière, au cours des trois prochaines années, et de lancer une vingtaine d'entreprises.

Liens

[Site internet de l'EIT](#)

Personnes de contact:

Dennis Abbott: +32 22959258, **Dina Avraam:** +32 22959667